



CONTRAT
CLIENT PROFESSIONNEL

- ☐ Déménagement
- ☒ Changement de Fournisseur
- ☐ Compteur de chantier

ENRGA ENERGIE CATALANE
SAS au capital de 200 000 € - RCS Perpignan 892 701 789
Siège Social : 22 Route du Col de Sout, 66230 Prats de Mollo
Siège Social : 22 Route du Col de Sout, 66230 Prats de Mollo

Service adhésion : +33 (0) 411 960 119 et contact@llum.fr
Du lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30 - 17h30

Coordonnées

Raison sociale : **SARL LOISTERS & SPORTS**
Nom de l'entreprise :
Forme Juridique :
SIRET : **93 169 146 900 018**
Code NAF /APE : **9311Z**

Clientèle : **Fonction : Gérant**
Nom : **DREVARD**
Prénoms : **GEOFFREY**

Adresse : **LA PLAINE DE SERRIERES 38460 TREPT**
Code postal : **0**
Ville : **0**

Téléphone Fixe : **0**
Portable : **06 15 82 21 08**
E-mail : **geoffreydrevard@msl.com**

Point de livraison

Adresse : **LA PLAINE DE SERRIERES 38460 TREPT**
Code postal : **0**
Ville : **0**

Réf. Acheminement Electricité : **50 036 866 005 031**
14 chiffres indiqués sur votre facture ou sur votre compteur

Option tarifaire : ☐ Courte Utilisation
☒ Longue Utilisation

Date de prise d'effet : **01/01/2023**

Date de fin de fourniture : **31/07/2025**

Relevé de compteur :

PTE	HPI	HCH	HPE	HCE

Puissance souscrite kVA :

PTE	HPI	HCH	HPE	HCE
80	80	80	180	180

Part Fourniture (hors toutes taxes)					
Abonnement (€/mois)	Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Eté	Heures Creuses Eté	Pointe
3	470,00 €/MWh	310,00 €/MWh	215,00 €/MWh	185,00 €/MWh	570,00 €/MWh

Part Capacité (€/MWh)					
€/MWh	Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Eté	Heures Creuses Eté	Pointe
0	5,00 €/MWh	5,00 €/MWh	5,00 €/MWh	5,00 €/MWh	5,00 €/MWh

Tarifs HTVA applicables à compter du **01/01/2023**
valables jusqu'au **31/07/2025**

Les prix mentionnés s'entendent hors toutes taxes. Conformément à nos conditions générales, à cette part fourniture s'ajoutera une part distribution selon le tarif en vigueur d'ENEDIS pour la puissance souscrite.

- Nous autorisons LLUM, fournisseur d'électricité à gérer, pour mon compte, mon accès au réseau de distribution (données techniques, de mesures, de consommations et contractuelles et ce, pour la durée de mon contrat).
- Nous reconnaissons avoir pris connaissance des conditions générales LLUM et la symbolise ENEDIS annexées au présent bulletin et les accepte sans réserve.
- Nous optons pour le règlement des factures par prélèvement automatique sur compte bancaire et nous renseignons le coupon ci-dessous en y joignant un relevé d'identité bancaire (RIB).
- Nous demandons à bénéficier de la fourniture d'électricité avant le terme du délai de rétractation (14 jours).
- Nous choisissons de recevoir nos factures sous format papier.

Lieu, date et signature du client et cachet de l'entreprise :

Lieu, date et signature SMART-ELECTRICITE :

St-Jean de Maurienne, le 16/12/2022

SMART-ELECTRICITE
Le Tibaret, 60 chemin Pignatier d'Arven
73100 Fontainebleau - 73000 euros
RIB : FR 15 000 000 000 000 000 000 000
TVA intracommunautaire : FR15 847 838 853

Mandat de prélèvement SEPA - Paiement récurrent / répété entre le 05 et le 10 du mois

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LLUM à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions LLUM. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Référence unique du mandat

Adresse du débiteur
Titulaire du compte : **SARL LOISTERS & SPORTS**
Adresse : **LA PLAINE DE SERRIERES 38460 TREPT**
Code Postal : **0**

Ville : **0**

Désignation du compte à débiter
Nom de la banque :

IBAN - Numéro d'identification international du compte bancaire :

BIC - Code international d'identification de votre banque

Crédancier : **LLUM**
22 Route du Col de Sout
66230 PRATS DE MOLLO LA PRESTE

Identifiant Créancier SEPA : **FR9722287C3F0**

Lieu, date et signature :

Note : nos droits concernant le prélèvement sont expliqués dans un document que vous pouvez consulter auprès de votre banque.

F9